

OFFRE D'EMPLOI



SAINTE-JULIE

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN (PARCS) - SAISONNIER
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Un milieu de travail dynamique !

Tu possèdes de grandes habiletés pour le travail manuel et tu souhaites travailler à l'extérieur ? Tu aimerais acquérir de l'expérience dans le monde municipal ? Nous avons l'emploi idéal pour toi ! À la Ville de Sainte-Julie, au quotidien, tu t'occuperas de l'entretien dans les parcs pour t'assurer de la propreté des terrains et des bâtiments. Tu prépareras les différents plateaux sportifs selon les activités prévues, tu assureras une surveillance générale des lieux afin de faire respecter les divers règlements et tu vas assurer un soutien technique aux divers services de la ville et aux organismes.

Travailler avec nous, c'est :

- Un horaire de travail de 37,5 heures par semaine réparties du lundi au dimanche de jour, soir et fin de semaine. Votre horaire parmi les deux suivants sera confirmé lors de votre embauche :
 - Du mercredi au dimanche de 16 h 00 à 23 h 30 ;
 - Lundi et mardi de 16 h 00 à 23 h 30, vendredi de 7 h 30 à 16 h 00, samedi et dimanche de 8 h 00 à 15 h 30.
- Un taux horaire de 24,92 \$ en plus d'une allocation hebdomadaire de 5 % sur ton salaire à titre d'avantages sociaux ;
- Un programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) et un service de télémédecine ;
- Des entraînements de groupe offerts gratuitement sur l'heure du dîner et plusieurs activités sociales et sportives entre collègues ;
- Une équipe dynamique et des défis stimulants à relever !

Profil recherché :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ;
- Permis de conduire valide classe 5 et si tu as une classe 3, c'est encore mieux ! ;
- Disponible pour travailler de soir et la fin de semaine ; l'horaire sera défini dès l'embauche pour la période du mandat.

Le défi t'intéresse ? Fais-nous parvenir ta candidature en remplissant le [formulaire d'embauche](#) au plus tard le 23 mars 2025.

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Si elles le désirent, les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance dans le processus de présélection et de sélection. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.